



## **SALLES-LA-SOURCE** Cascade : de la diffamation au rappel à la loi

Une plainte en diffamation a été déposée par la société hydroélectrique qui exploite l'eau de la cascade de Salles-la-Source au sujet de panneaux déposés par l'association pendant la période de la campagne des législatives portant la mention : « Mettons fin à la plus longue fraude hydroélectrique de France. Candidats, qu'en dites-vous ? ». De ce fait le président de l'association, Bernard Gauvain s'est retrouvé convoqué à la gendarmerie de Marcillac où il a été entendu pendant deux heures. « L'accusation de diffamation n'est pas retenue, selon le substitut du procureur, consulté entre-temps puisque personne n'est nommément visé », a-t-il déclaré. « Mais il est interdit d'afficher en bord de route. Donc rappel à la loi... » Et effectivement, la campagne électorale étant terminée, les panneaux ont été enlevés et remplacés par d'autres : « Cascade : en marche vers la moralisation ? » ou encore « make our waterfall great again » en référence à la célèbre phrase de l'actuel Président de la République.